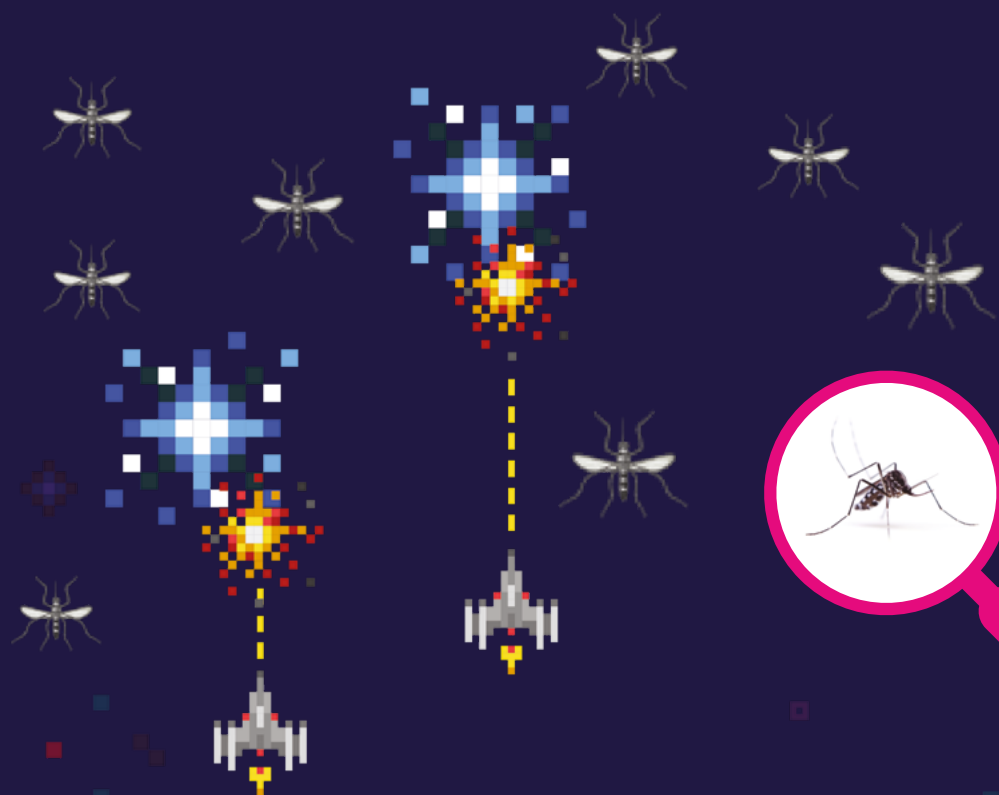


MOUSTIQUES TIGRES



VOTRE MISSION :
**LES ÉLIMINER EN COUVRANT ET VIDANT
TOUS LES RÉCIPIENTS POUVANT CONTENIR
DE L'EAU !**

COMMENT LE RECONNAÎTRE ?

Le moustique tigre s'est installé dans la région et ne cesse depuis de se développer.



◆ Il est très petit, 4 mm environ.

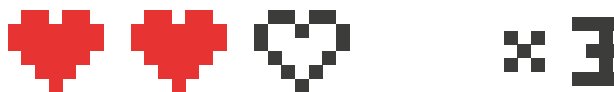


◆ Il est zébré avec des rayures blanches sur les pattes.

◆ Il pique le jour (au lever du jour et au crépuscule).

◆ Il se développe principalement autour des habitations dans de petites quantités d'eau et se déplace d'environ 100 m autour de son lieu de naissance.

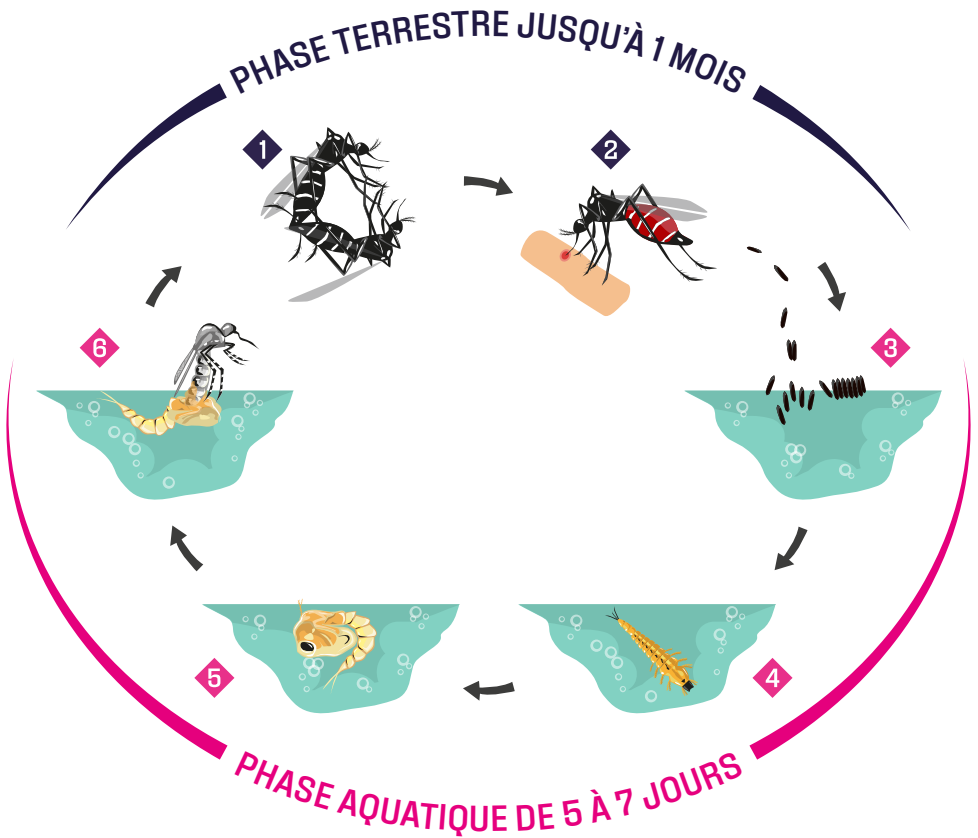
◆ Il peut transmettre des maladies comme la dengue, le chikungunya ou le zika mais seulement après avoir piqué une personne malade. Il transmet alors le virus en piquant des personnes saines.



Pour en savoir plus et tester ses connaissances sur le moustique tigre, rendez-vous sur www.villeurbanne.fr/moustiquetigres

COMMENT SE DÉVELOPPE-T-IL ?

L'eau est indispensable pour permettre à la larve de grandir et d'éclorre.



1• Accouplement

2• Piqûre

3• Ponte

4• Larves

5• Nymphes

6• Émergence

COMMENT LUTTER CONTRE SON INSTALLATION ?

*C'est chez nous que tout commence. Par des gestes simples, éliminons ses lieux de ponte et de repos.
Je couvre, je jette, je vide tous les récipients pouvant contenir de l'eau !*



1

Je vide une fois par semaine les soucoupes sous les pots de fleurs, les vases, les gamelles pour animaux, les pieds de parasols...



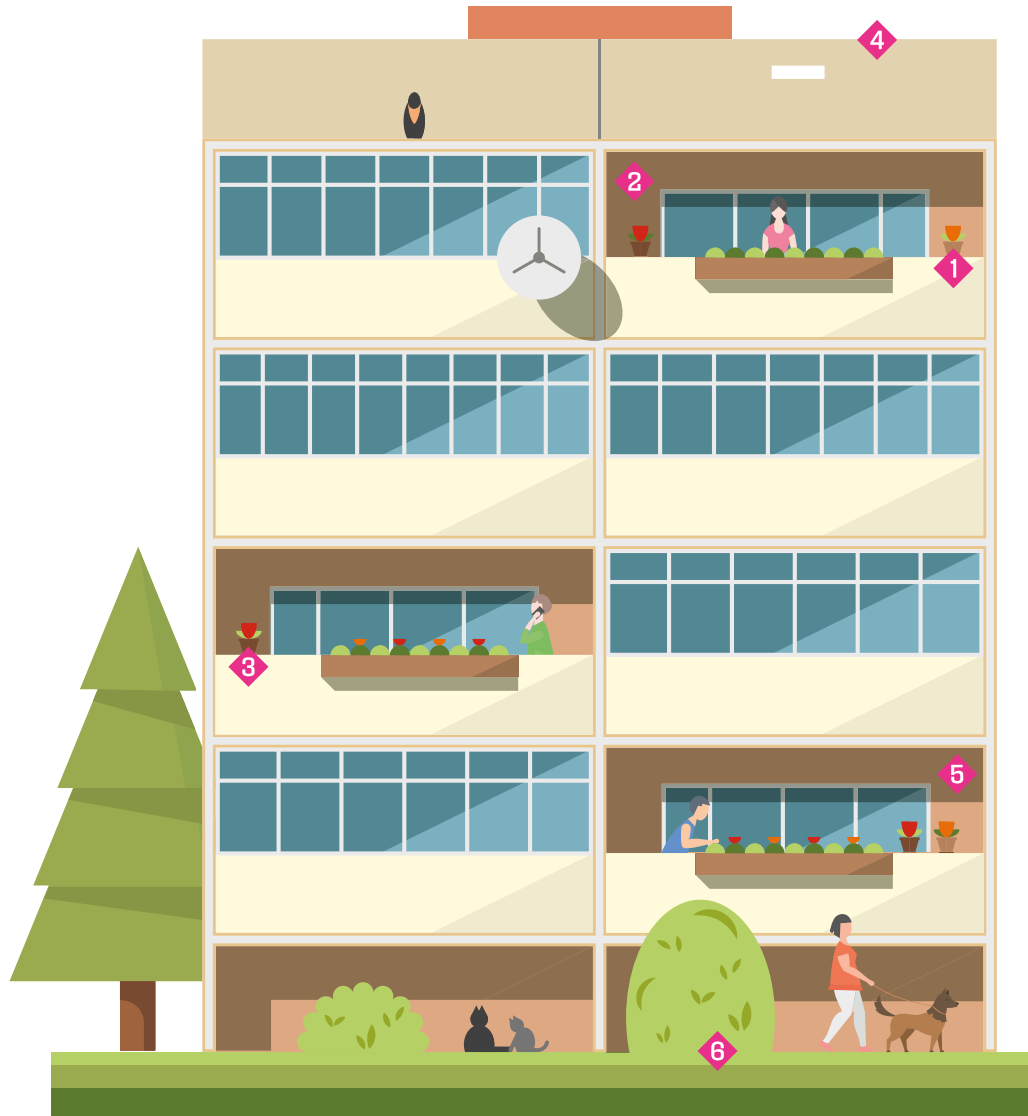
2

Je range ou je mets à l'abri de la pluie tous les objets sur le balcon, la terrasse ou le jardin qui peuvent servir de récipient : jouets d'enfant, seaux et arrosoirs, pneus, écuelles...



3

Je remplis les soucoupes des pots de fleurs avec du sable. Je limite l'arrosage des jardinières et des pots de fleurs : jamais d'eau apparente.



4

J'entretiens les gouttières et chéneaux pour éviter que les feuilles d'arbres ne bloquent l'écoulement des eaux.



5

Je couvre toutes les réserves d'eau avec une moustiquaire, un couvercle ou un tissu.



6

J'entretiens le jardin : je débroussaille, je taille, je ramasse les fruits tombés et les déchets végétaux afin de réduire les zones d'humidité.



QUE FAIRE SI ON EN REPÈRE ?

- ◆ **J'informe** la Direction de la Santé publique au 04 78 03 67 73
- ◆ **Je signale** sur le site internet www.signalement-moustique.fr
Un site national et participatif qui permet de surveiller l'avancée du moustique tigre.
- ◆ **Je demande un diagnostic à l'Eirad**, Entente interdépartementale Rhône-Alpes de démoustication sur www.eid-rhonealpes.com
- ◆ Pour qu'une désinsectisation soit réalisée, **il faut que des moustiques tigres et une personne revenant de voyage atteinte d'une maladie soient présents dans un même secteur.**
La désinsectisation sera demandée par l'Agence régionale de la santé.



Infos et contacts

- ◆ Direction de la Santé publique, ville de Villeurbanne :
Tél. 04 78 03 67 73
- ◆ Agence régionale de santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes :
www.ars.auvergne-rhone-alpes.sante.fr